

MANDRÉEN

LES FÊTES CALEDALES

*point d'orgue
des festivités
de fin d'année*





Edito

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA

JANVIER

- Le 3** Atelier culinaire pour enfants à 14 h30, domaine de l'Ermitage - Inscription au Bureau d'Information Tourisme
- Le 7** Vide grenier du Village
- Le 7** Concert des FAUNES AIMENT, Musiques et chants du temps de Noël à 15 h 30, en l'église de Saint Mandrier - Entrée libre
- Le 8** Tirage de la Tombola de l'Huile d'olive à 18 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 15** Don du Sang de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 17** La culture vous transporte au Théâtre Liberté "Hôtel Feydeau" - Réservations et inscriptions au service Vie de la Cité - 04.94.11.51.75 - Tarif : 20 €
- Le 18** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 20** Vernissage de l'exposition "Voyage Américain" à 11 h, domaine de l'Ermitage
- Le 21** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 21** Concert de la Chorale Alléluia à 16 h, chapelle du Pin Rolland (voir p-8)
- Le 21** Théâtre "La guerre des Tongs" à 17 h, théâtre Marc Baron (voir p.-8)
- Le 27** Loto de l'association Pin Rolland Marégaux Vert-Bois, à 15 h, salles Myrte et Arbouses

FEVRIER

- Le 3** Concert de Lucette Forestier proposé par l'ANFEM à 17 h, théâtre Marc Baron (voir p-7)
- Le 4** Vide grenier du Village
- Le 18** La culture vous transporte au théâtre Liberté "Scènes de la vie Conjugale" - Réservations et inscriptions au service Vie de la Cité - 04.94.11.51.75 - Tarif : 20 €

En ce tout début d'année, je souhaite la bienvenue aux quarante cinq nouveaux nés et j'adresse mes félicitations aux dix neuf couples qui se sont unis dans notre commune en 2017. Ceci prouve que notre commune est toujours plus attractive et accueillante, et qu'il y fait bon vivre.

Je souhaite remercier les membres du Conseil Municipal pour leur travail et leur implication en y associant le personnel communal, qui par son dévouement, participe activement à la vie de notre commune. Je voudrais aussi saluer les mérites des artisans et commerçants locaux qui, par leur dynamisme et leur savoir-faire, contribuent à l'essor de notre commune et j'adresse également un grand merci à tous ceux qui donnent de leur temps pour la commune, les associations et tous leurs bénévoles.

Notre responsabilité commune est de poursuivre le développement de Saint-Mandrier avec lucidité, confiance et optimisme, et de permettre à tous les Mandréens de bien vivre ensemble, dans un esprit solidaire et convivial.

J'adresse, au nom du Conseil municipal, et en mon nom, à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous apporte des satisfactions profondes et la sérénité, des joies petites et grandes et qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie.

*Gilles VINCENT
Maire,*

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

SIMON Roméo	23/11/2017
BUCHBACH Valentin	02/12/2017
BOLVIN Lola	05/12/2017
VINCENT Aurèle	11/12/2017
PESTANA Lana	13/12/2017
GOYOT Lorenzo	19/12/2017

DÉCÈS

CASANOVA Vincent	01/10/2017	57 ans
RAUZIER épouse BERTRAND Line	21/11/2017	63 ans
CHICHE veuve BENTOLILA Hélène	28/11/2017	95 ans
FERRATO Denis	05/12/2017	83 ans
DELMAS veuve FENOUIL Marcelle	08/12/2017	94 ans
LABASOR René	10/12/2017	85 ans
RAYNAUD Bernard	14/12/2017	70 ans
SCHNEIDER Guy	22/12/2017	87 ans
NAVARRO épouse BOULAY Catherine	22/12/2017	63 ans
BOUTELLIER Patrick	19/12/2017	63 ans
FERRÉOL Olivier	26/12/2017	56 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques... ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIÉ

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Année scolaire 2018-2019

1^{ère} année de maternelle des enfants nés en 2015.

Pré-inscriptions à compter du lundi 15 janvier 2018 au SERVICE SCOLAIRE – GUICHET UNIQUE : 09.67.51.98.08 (Jardins d'Hydra à côté du complexe scolaire Louis Clément)

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence exceptionnelle **mercredi 24 janvier 2018 de 8 h à 12 h**

Pièces à fournir :

- Dossier d'inscription
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile
- Jugement de divorce en cas de séparation

Colette DEMIERRE

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires

INSCRIPTION AU SYSTÈME D'ALERTE MIS EN PLACE PAR LA MAIRIE DE SAINT-MANDRIER

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde et en partenariat avec Toulon Provence Méditerranée.

La mairie s'est dotée d'un nouveau système de gestion automatique d'appels téléphoniques plus performant destiné à alerter, dans les plus brefs délais, la totalité ou une partie de la population de la commune ainsi que les membres du dispositif de crise en cas d'incident important sur notre territoire.

Cette solution permet la diffusion de messages téléphoniques (messages vocaux), de messages courts sur téléphones portables (SMS), de fax et de courriels.

Cet outil ne sera utilisé que lors de la survenance de risques majeurs, de phénomènes climatiques extrêmes, de crises sanitaires ou encore d'une perturbation de la vie collective.

Deux types d'utilisation sont possibles :

- une alerte générale (en cas de crise globale ou de plan d'urgence collectif),
- une alerte partielle (en fonction d'une cible définie, par exemple : une zone géographique, une sélection de listes prédéfinies, ...).

La municipalité souhaite que la population puisse s'inscrire librement à ce service.

Les informations transmises resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées pour le respect de votre vie privée.

Pour vous inscrire :

Par internet : Rendez-vous sur le site de la Ville de Saint-Mandrier, La Mairie / Sécurité / Inscription Alertes Téléphoniques.

Par Smartphone : scannez ce Qrcode Enregistrez-vous, quelques minutes suffisent !



INFORMATION IMPORTANTE

Un exercice au parc d'hydrocarbures du LAZARET aura lieu le 30 janvier 2018 dans la matinée et jusqu'à 15 h dans le cadre des dispositions spécifiques du Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Cet exercice de sécurité sera l'occasion de tester la capacité des services à gérer un événement survenant sur le site du LAZARET et menaçant la population environnante et le site.

L'exercice revêt un caractère particulier puisqu'il s'agit du premier exercice PPI mené sur ce site. Il devra intervenir au déclenchement de la sirène PPI actionnée par l'exploitant du LAZARET.

Conformément aux dispositions du plan PPI, l'événement va notamment impliquer la mise en œuvre d'un périmètre de sécurité et d'un plan de circulation. Le périmètre de sécurité impliquera la mise à l'abri de la maison de retraite (EPHAD) "Les Pins Bleus". La mesure de sauvegarde prévue dans le plan PPI est la mise à l'abri des résidents sur la partie la plus exposée. Le SDIS se rapprochera de l'EPHAD pour programmer une formation sur la mesure de mise à l'abri.

Par convention d'exercice, l'entreprise Port Pin Rolland ne participera pas à cette mesure de sauvegarde. Toutefois, les parkings attenants à l'entreprise devront être fermés à la circulation.

Rémy BOUVIER

Conseiller Municipal délégué à La Prévention des Risques.

REMANIEMENT CADASTRAL

Le remaniement est une opération de création de feuilles cadastrales nouvelles, en remplacement d'anciens plans cadastraux dont l'échelle et la précision ne permettent plus une consultation ni, surtout, une mise à jour de qualité.

La consultation des nouveaux plans cadastraux pourra se faire au service de l'Urbanisme, rue Anatole France, du 3 au 30 janvier 2018, du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Pour vous fournir tous les renseignements que vous souhaiteriez obtenir et, le cas échéant, recueillir vos observations, un représentant de la Direction générale des Finances publiques se tiendra à votre disposition :

Salle Charles Aponte, Centre Culturel Marc Baron, **du 24 au 30 janvier 2018, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00, y compris le samedi 27 janvier 2018 de 09 h 00 à 12 h 00.**



URBANISME

Règlementations

Faisant suite à l'approbation par le Conseil Municipal du Plan Local d'Urbanisme lors de sa séance du 27 novembre 2017, ont été votées trois délibérations en découlant, lors de la séance du 22 décembre :

1. Instauration du Droit de Préemption Urbain renforcé - mis en place en 1995 et depuis renouvelé à chaque échéance - sur les zones 1AUa, 1AUb, 2AU, IUA, IUA, UB, UC, UE, UG, UM et UT du PLU.
2. Instauration de l'obligation d'une déclaration préalable (DP) pour l'édification des clôtures sur le territoire de la commune.
3. Instauration de l'obligation d'une déclaration préalable (DP) pour les divisions de terrains situés dans les zones A (agricoles) et N (naturelles) du PLU.

Je tiens à rappeler également que les travaux ne faisant pas l'objet d'une obligation d'autorisation ou de déclaration doivent néanmoins toujours respecter les règles édictées par le Code de l'Urbanisme et par le PLU. Le service urbanisme de la mairie et moi-même sommes à votre disposition pour vous apporter toutes informations utiles.

Meilleurs vœux à vous tous et à vos familles pour la nouvelle année.

Michel MARIN

Adjoint à l'Urbanisme

PALMARÈS CONCOURS DE CRÈCHES DOMAINE DE L'ERMITAGE



Classement général - 1^{er} prix - Michel BRUEL



Classement général - 2^{ème} prix - Mimi REYNAUD



Classement général - 3^{ème} prix - Denise DIDERON



Les lauréats des concours de crèches de l'Ermitage et à domicile

PALMARÈS CONCOURS DE CRÈCHES À DOMICILE



Grand prix du Jury - Michel et Valérie CHAMBELLAND



Crèche originale : 1^{er} prix : Martine BERTRAND



Crèche traditionnelle - 1^{er} prix : Christiane ROGNONE



Crèche traditionnelle - 2^{ème} prix : Hélène MARIN

LES OISEAUX EN HIVER

Pour affronter l'hiver qui est arrivé, les oiseaux, selon leur espèce, ont une stratégie : Rester sur place et s'adapter ou migrer.

L'adaptation du régime alimentaire est essentielle car moins d'insectes sont présents et les périodes de recherche sont plus courtes car en phase avec le jour.

Disposer des mangeoires dans les jardins et sur les balcons est possible de façon à pouvoir aussi observer les oiseaux. Ne les positionner pas trop cachées pour éviter les prédateurs.



Différents types de mangeoires sont réalisables notamment :

- suspendue pour les espèces "acrobates" : mésanges, moineaux
- au sol : grives, merles, pinsons

Il est utile de laisser une coupelle d'eau à changer toutefois régulièrement (réflexe à garder pour éviter les larves de moustiques !).

Les aliments préférés : graines de tournesol, cacahuètes, amandes, noisettes et maïs (non salées et non grillées), graisse végétale, graines noires plus riches en lipides, fruits décomposés (pomme, poire, raisins).

A éviter : les pâtes, riz secs ou cuits, le lard, les croûtes de fromage car trop salées, le pain.

La recette d'une boule "maison" :

Faire fondre de la margarine, rajouter des graines de tournesol, verser dans un pot à yaourt vide avec une ficelle disposée à l'intérieur qui dépasse. Laisser refroidir, démouler et accrocher à une branche d'arbre.

Bonne fêtes et profitez de 2018 pour observer les oiseaux.



LE TABAC, PLAISIR OU DÉPENDANCE ?

Questionnaire de Fargerström - Evaluation de la dépendance chimique à la nicotine

Combien de temps après votre réveil fumez-vous votre première cigarette ?	Dans les 5 premières minutes	3
	Entre 6 et 30 minutes	2
	Entre 31 et 60 minutes	1
	Après 60 minutes	0
Trouvez-vous difficile de vous abstenir de fumer dans les endroits où c'est interdit ?	Oui	1
	Non	0
A quelle cigarette de la journée renonceriez-vous le plus difficilement ?	La première du matin	1
	N'importe quelle autre	0
Combien de cigarettes fumez-vous par jour en moyenne ,	10 ou moins	0
	11 à 20	1
	21 à 30	2
	31 ou plus	3
Fumez-vous à un rythme plus soutenu le matin que l'après-midi ?	Oui	1
	Non	0
Fumez-vous lorsque vous êtes malade, au point de devoir rester au lit presque toute la journée ?	Oui	1
	Non	0
Total		

De façon générale, voici comment interpréter le score obtenu :

Score de 0 à 2 :

Vous n'êtes pas dépendant à la nicotine.

Vous pouvez vous arrêter de fumer sans avoir recours à des substituts nicotiques. Si toutefois vous redoutez l'arrêt, vous pouvez adapter votre comportement, jeter les cendriers, boire un verre d'eau, faire du sport... Vous pouvez également appeler Tabac Info Service au 39 89.

Score de 3 à 4 :

Vous êtes faiblement dépendant à la nicotine.

Vous pouvez vous arrêter de fumer sans avoir recours à un substitut nicotinique.

En cas de manque ou de difficultés passagères (irritabilité, manque, envie très forte...) vous pouvez éventuellement prendre un substitut nicotinique par voie orale (comprimé à sucer, gomme, comprimé sublingual...).

Si vous redoutez l'arrêt, vous pouvez appeler Tabac Info Service au 39 89.

Score de 5 à 6 :

Vous êtes moyennement dépendant à la nicotine.

L'utilisation de traitements pharmacologiques de substitution nicotinique va augmenter vos chances de réussite. N'hésitez pas à consulter un médecin qui saura vous conseiller.

Score de 7 à 10 :

Vous êtes fortement ou très fortement dépendant à la nicotine.

L'utilisation de traitements pharmacologiques est recommandée (traitement nicotinique de substitution prescrit par votre médecin). Ce traitement doit être utilisé à dose suffisante et adaptée. En cas de difficulté, orientez-vous vers une consultation spécialisée. Tabac Info Service (39 89) saura vous orienter.

Source :

Tabac-info-service.fr est le site d'information et d'aide à l'arrêt du tabac du Ministère chargé de la Santé et de l'INPES.

Pour toute question sur l'arrêt du tabac et pour bénéficier d'un suivi personnalisé gratuit par un tabacologue, appelez le 39 89*.

* 0,15 €/min depuis un poste fixe, du lundi au samedi de 8h à 20h.

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, de l'Environnement et de la Santé publique

Plan local d'urbanisme : Une petite précision concernant le PLU, nous rappelons à Monsieur le Maire que s'il veut connaître nos propositions, il a toujours la possibilité de regarder dans notre programme électoral ! Programme qu'il devrait bien connaître puisqu'il nous en a plagié une grande partie. Nous ne lui en voulons pas, nous sommes prêteurs ! Les élus PMVTE soutiennent la création de **la piste cyclable le long de la RD18** entre les Sablettes et le village. L'idée alléchante de la piste en bord de mer dans le lazaret bas est, dans l'idéal, formidable bien sûr, sauf que LA MARINE NE VEUT PAS !!! notamment pour des questions de **sécurité de défense, sécurité renforcée depuis les attentats terroristes**.

Cela fait donc bientôt 25 ans que M. Vincent s'amuse à foncer la tête la première dans une porte blindée pendant que des dizaines de cyclistes risquent leur vie tous les jours le long de la dangereuse RD18 pour aller travailler. Alors la question est : Quand est-ce qu'on se réveille ? Si Monsieur le Maire veut continuer de se faire mal à la tête, cela le regarde, mais nous, nous voulons une piste cyclable pour protéger les cyclistes qui vont à Saint Mandrier et nous la voulons maintenant. STOP ! Est-ce que cette piste cyclable apparaît dans le PLU ? Non. Par contre on peut y trouver celle du bord de mer qui est systématiquement refusée par la marine depuis 20 ans ! **Errare humanum est, perseverare diabolicum**. (L'erreur est humaine, persévérer dans son erreur est diabolique).

Petit aparté : Nous ne saisissons pas bien pourquoi M. Vincent s'énerve comme il le fait chaque fois que nous votons contre ou que nous nous abstenons en conseil municipal, et nous tenons à lui rappeler que nous ne sommes que 4 contre 24, donc pas la peine de friser la crise cardiaque à chaque fois. Et même si nous votons tous contre quelque chose, le projet de la majorité municipale passera quand même !

Et pour terminer, et sans doute le plus important en ce mois de janvier, nous souhaitons une excellente année 2018 à tous les mandréens.

Qu'elle vous apporte Santé, bonheur et tout ce dont vous rêvez.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

En cette période de fêtes, nous vous adressons tous nos vœux pour 2018 et vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année pleine de joies et de réussites, tant sur le plan personnel et familial que professionnel. Monsieur Jean Poumaroux (**Rassemblement Bleu Marine**).

Je n'ai pas pour habitude d'écrire dans la rubrique libre expression du Mandréen, mais des faits particulièrement graves se sont déroulés lors du conseil municipal du 27 novembre dernier.

Alors que je demandais à M. COIFFIER quelle était sa position sur le Plan Local d'Urbanisme, celui-ci m'a rétorqué :

« *Moi mes propositions c'était de créer la piste cyclable le long de la RD 18... et oui... c'est vrai que vous malheureusement vous ne pourrez pas en profiter* ».

Cette réponse me rappelant mon état est inadmissible et dégradante pour moi en me renvoyant mon handicap en pleine figure.

De plus je considère qu'elle porte atteinte à toutes les personnes handicapées.

Michel CHAMBELLAND
Soutenu par les élus UPSM.

A l'occasion du conseil municipal du 27 novembre, alors que le PLU, sujet important pour l'avenir de la commune, était abordé, un dérapage verbal inqualifiable a provoqué une vive réaction des élus de la majorité et du public présent.

En effet, alors que M. Chambelland, élu de la majorité, le pressait de décrire ses propositions sur le PLU, M. Coiffier, élu de la liste ESPOSITO/PMVTE justifiait son choix de créer une piste cyclable sur la route départementale en rappelant à M. Chambelland son handicap et son incapacité à l'emprunter. Plus tard dans la soirée, Mme Levy, conseillère municipale d'opposition appartenant à la même liste ESPOSITO/PMVTE portait le message suivant sur sa page Facebook, je cite : « Conseil Municipal de merde !!! »

Devant ces attitudes intolérables, en tant que Président du conseil municipal, j'ai dû rappeler à l'ordre ces deux conseillers municipaux par courrier officiel pour des faits que je n'avais jamais connus en 22 ans de mandat de maire.

Le Maire

LE TÉLÉTHON 2018

Avec le lancement de l'opération Téléthon 2017 qui a vu l'exploit des collégiens vêtus du tee shirt offert pas la mairie, et malgré une météo venue contrarier le déroulement des activités prévues, l'esprit du Téléthon a pu être malgré tout préservé.

Que ce soit le vendredi soir à la sortie des écoles du village lors du parcours sportif des enfants ou dimanche matin quand une trentaine de courageux ont défié les éléments au cours d'un challenge rameurs improvisé à la place du parcours prévu, les participants et bénévoles ont malgré tout partagé des moments de convivialité et profité de la tombola au profit du Téléthon.

Cette année, en plus du concours de bridge habituel et du soutien de la mairie : les crêpes proposées par les Ti'Mandréens, la participation des boulomanes du Creux Saint Georges ainsi que du club de rugby font que cette édition nous encourage à envisager la prochaine en l'étendant à d'autres collaborations afin que le côté festif soit partagé par le plus grand nombre. L'OMJS tient à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette opération 2017, dont la Société Générale et le RCT pour leurs lots offerts, le casino, l'épicerie "la Cave Mandréenne" et le Garage du Port pour leur dons.

L'OMJS

LES BOULOMANES AVEC LE TÉLÉTHON

Pour le Téléthon, les Boulomanes du Creux Saint Georges, avaient organisé un concours de pétanque dont les inscriptions devaient être reversées au Téléthon.

Hélas les conditions météo ont empêché le déroulement de cette manifestation, quelques irréductibles se sont présentés et ont spontanément cotisé du montant de l'inscription, ce qui a permis à l'association des Boulomanes du Creux Saint Georges de rédiger un petit chèque à l'ordre du Téléthon.

Rendez-vous a été pris pour l'an prochain avec une bonne organisation et le souhait d'un temps clément.



LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Le flan aux oeufs maison

LA
RECETTE
DU
MOIS



Ingrédients pour 6

- 75 g de farine
- 2 sachets de sucre vanillé
- 180 g de sucre semoule
- 6 œufs frais de l'Ermitage
- 1 l de lait

Mettre le lait à bouillir dans une casserole.

Dans un grand bol, mélanger les oeufs entiers, le sucre et la farine.

Lorsque le mélange est bien homogène, verser le lait chaud petit à petit et mélanger avec un fouet.

Verser dans un moule beurré (ou dans un moule en silicone).

Cuire au four à 180° pendant 30 min environ (il faut que la surface soit bien dorée).

Laissez refroidir et dégustez.



ANSM RÉGATES

2017: un très grand millésime

En régates, l'Association Nautique de Saint-Mandrier (ANSM) a réalisé une année 2017 qui se distingue par une remarquable moisson de podiums et une participation toujours en progression. D'ailleurs, les cadres de la Fédération Française de Voile de la Ligue P.A.C.A n'y sont pas insensibles.

Le voilier "Rostanbar 2 - Ville de Saint-Mandrier" termine 3^{ème} dans sa catégorie au Championnat de Méditerranée de l'Union Nationale pour la Course au Large (l'équivalent de la "ligue1"). De plus, il remporte deux régates prestigieuses de ce circuit, ARMEN à Saint-Tropez et le Trophée SEMAC à Marseille, c'est remarquable.

Remarquable aussi, a été l'ensemble de la "Section Régates" de l'ANSM en remportant pour la sixième fois consécutive le Challenge Voile de l'Aire Toulonnaise (CVAT), c'est un exploit sans pareil. Très prisé, ce challenge regroupe huit clubs de la Rade, chacun organisant une manche au fil de la saison. Singularité mandréenne, cinq femmes "skipper" ou "barreur" ont largement contribué à ce score en réalisant de nombreux podiums

parmi les 129 bateaux inscrits ! Cela suscite l'admiration de l'ensemble des compétiteurs de la rade.

Attirés par des horizons plus lointains, certains équipages ont participé avec brio à des "classiques" comme La Solitaire, les 100 milles, la Virée Corse et le Trophée SNSM. Très positifs, les très bons résultats de l'ANSM provoquent un effet "boule de neige". Des régatiers très talentueux tout comme des plaisanciers attirés par la régates nous rejoignent.

Initiée de longue date au sein de l'Association, la dynamique "régates" s'étoffe donc au fil des années et les bons résultats en sont témoins, d'ailleurs, nous tenons à remercier vivement la municipalité pour son soutien sans faille qui nous permet de progresser.

Pour conclure, 2017 a été un grand millésime. 2018 se profile déjà très bien. Un très bon départ a été pris au CVAT. Rostanbar 2 - "Ville de Saint-Mandrier" a de nouvelles voiles et va encore plus vite. Le rythme des entraînements et formations va crescendo et

en bouquet final, un duo féminin, mené par une de nos coach, envisage de participer à une course transatlantique en fin d'année en arborant les couleurs de notre "presqu'île de charme".



Henri TROZYK

Président de l'ANSM

Par délégation, Jean-Christophe GILLION

Vice-président

CONCERT DE LUCETTE FORESTIER

Organisé par l'ANFEM

La délégation de St Mandrier de l'ANFEM organise un concert ouvert au public le samedi 3 Février à la salle Marc Baron à partir de 17 heures.

Lucette Forestier vous enchantera avec « ses standards que vous reprendrez en chœur et avec le cœur ».

Un apéritif sera servi à la fin de cette prestation. Le prix de l'entrée est fixé à 10 euros. Le montant des bénéfices servira à

nos actions d'entraide au profit des familles de militaires.

En effet, l'ANFEM est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique.

Pour mieux vous accueillir, vous pouvez vous inscrire par mél : anfemsaintmandrier@gmail.com



ESSOR ÉCONOMIQUE

Var Vacances & Transactions
s'agrandit...

Florence Aubert, fondatrice, a ouvert sa seconde agence immobilière sur le port du village.

Var Vacances & Transactions, sont deux agences de proximité, la première est située à La Seyne sur Mer et voici la seconde que l'on trouvera chez nous au 4 quai Jules Guesde.

Spécialistes de la location saisonnière et la vente de résidences secondaires, ils proposent, toute l'année, des courts, moyens et longs séjours de locations meublées ainsi qu'une offre complète de biens à la vente.

L'agence est ouverte au public du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h.

Fermeture le mercredi.

Nous pouvons les contacter au
04 94 06 70 37 ou 06 85 42 19 07

info@varvacances.fr - www.varvacances.fr



THÉÂTRE

"La guerre des tongs"

Dimanche 21 Janvier à 17 h au Théâtre Marc Baron

Comédie de Julien Sigalas avec Irina Gueorguiev et Julien Sigalas

Céline Dion a dit "L'amour existe encore". Oui mais des fois, quand même, c'est pas sûr...

Rien ne va plus entre Liliane et Léopold. Au quotidien ils ne font que s'engueuler et ne savent plus quoi faire pour sauver leur couple d'une rupture certaine. Ils vont suivre ce conseil lumineux : " Partez en vacances, ça vous fera du bien" .

Oui mais faut il encore y mettre de la bonne volonté. Car des vacances reposantes peuvent se transformer en cauchemar...

La guerre des tongs, une comédie à la noirceur jubilatoire où vous pourrez rire de tout ce qu'il ne faut pas faire pour que le couple perdure...

Tarif 13€

Réservations 06.72.15.39.19 / billettereduc.com

CONCERT DE LA CHORALE ALLELUIA

Très chers amis de la musique et de la chanson, la Chorale Alléluia de Saint-Mandrier a le plaisir de vous proposer d'assister à son nouveau concert, qui aura lieu le dimanche 21 janvier 2018 à 16 heures à la Chapelle du Pin Rolland.

Vous aimez la chanson française, la chanson de variétés ? Ce concert vous comblera, car la chanson fera tout naturellement partie du programme. Vous préférez le lyrique et le sacré ? Vous serez également satisfaits car plusieurs œuvres lyriques figureront aussi sur la liste de nos interprétations.

Dans tous les cas, vous pouvez d'ores et déjà réserver cette après-midi pour un pur moment de plaisir et de joie. Nous serons heureux de vous accueillir.



LA PHOTO DU MOIS

La Fédération Cavalas vous donne rendez-vous chaque mois sous le kiosque pour vous dévoiler une photographie qui met à l'honneur des personnalités qui ont fait l'histoire du village.

En décembre nous avons eu le plaisir de partager nos souvenirs autour de Mesdames Poletti et Becchino. Le 13 janvier prochain, nous vous attendons nombreux pour la découverte de la nouvelle figure du village !

Retrouvez toutes les figures du village sur le site : www.federationcavalas.com

Fédération Cavalas

Photo noir et blanc :

Liliane Poletti et Angeline Coppola

Photo couleur :

Sylvie Becchino et Jean-Luc Derrien



DON DU SANG

L'Amicale des donateurs de sang bénévoles organise le lundi 15 janvier une collecte de sang de 8 h à 12 h 30 salle des Fêtes Marc Baron. Elle organise également, le dimanche 4 février son Assemblée Générale à 11 h suivie d'un repas dansant, salle des Fêtes Marc Baron.



L'amicale des donateurs de sang bénévoles de Saint-Mandrier souhaite une bonne et heureuse année 2018 aux donateurs et à leurs familles.

Christian AULAGNE
Président.

